

PROTOCOLE DE REOUVERTURE DU COLLEGE

Ce protocole présente les modalités pratiques de réouverture dans le respect strict des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Ces adaptations du fonctionnement de l'établissement et du règlement intérieur s'imposent à tous les usagers à partir du lundi 18 mai 2020.

Calendrier de réouverture :

- lundi 11 mai 2020 : pré-rentrée des agents du Conseil Départemental
 - mardi 12 mai 2020 : pré-rentrée des enseignants et des personnels administratifs, éducatifs et de santé
 - lundi 18 mai 2020 : rentrée des élèves de 6ème (les 5èmes ne sont pas accueillis)
 - mardi 19 mai 2020 : rentrée des élèves de 5ème (les 6èmes ne sont pas accueillis)
 - à partir du mercredi 20 mai 2020 : accueil des élèves de 6ème et de 5ème
- les deux premières heures seront consacrées à un temps d'échanges et de formation aux gestes barrières*

Pour info : les transports scolaires fonctionnent à partir du 18 mai 2020 ⚠ port du masque obligatoire dans le car

Principes généraux :

- les groupes sont composés au maximum de 15 élèves
- l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise se poursuit
- les cours se déroulent dans une salle de classe dédiée au groupe
- les groupes sont pris en charge, dans la mesure du possible, par leurs enseignants habituels

Horaires/emplois du temps

- les horaires ne changent pas mais il n'y a plus de sonneries
- les emplois du temps sont évolutifs et sont transmis aux élèves au plus tard la veille
- les emplois du temps du 18 au 20 mai 2020 et les listes des élèves accueillis sont en annexe

Espaces/circulation

- seules les salles banalisées sont utilisées (salles 3 à 8)
- les élèves sont placés dans la salle et conservent cette même place, le sac/cartable reste dans la salle de classe (les casiers ne sont plus utilisés)
- à l'arrivée et à la sortie du collège : les élèves utilisent l'entrée de l'administration, ils sont accueillis par les personnels du collège. Ils traversent le hall et se rendent dans la cour. Les élèves doivent se ranger selon le marquage au sol (par salle)
- un sens de circulation unique est matérialisé au sol
- les portes sont maintenues ouvertes pour éviter les points de contact
- le bureau de la Vie Scolaire est transféré en salle 2, cette salle n'est donc plus accessible aux élèves

Matériel personnel (voir liste jointe)

-le prêt d'objets entre élèves est interdit : les élèves doivent avoir leur matériel et leurs manuels scolaires
-pour les cours d'EPS, les élèves ne disposent pas des vestiaires ni du gymnase. Ils viennent donc au collège habillés avec une tenue adaptée à la pratique sportive


A prévoir également :

- *une lecture, mots fléchés... pour les temps de pause
- *une serviette (pour les exercices au sol en EPS et les temps de pause)
- *une gourde

Les interours, les récréations, la pause méridienne

-il n'y a pas d'interours, un surveillant se trouve dans le couloir au moment du changement de professeur
-les récréations sont organisées par niveau : un surveillant passe informer les élèves lorsque c'est le moment de la récréation
-les élèves ne sont pas autorisés à rester dans le hall
-les bancs ne sont plus accessibles

Se protéger/protéger les autres

- › **Avant l'arrivée au collège** : les familles contrôlent l'état sanitaire et la température de leur enfant. Si cette température dépasse 37°8°C, elles gardent l'enfant à domicile, informent le chef d'établissement, assurent la surveillance des constantes et contactent leur médecin référent pour la conduite à tenir.
- › **Parking** : les regroupements sont interdits sur le parking, les parents restent dans leur véhicule
- › **Accès aux parents et aux visiteurs extérieurs** seulement sur RDV  *port du masque obligatoire*
- › **Port du masque obligatoire pour tous** : au moins deux masques par jour (un par demi-journée), prévoir deux petits sacs (1 pour le masque propre + 1 pour le masque usagé)
- › **Tousser/éternuer dans son coude ou dans un mouchoir** (utilisation de mouchoirs à usage unique)
- › **Rituel du lavage des mains** (ou utilisation de gel hydroalcoolique) à l'entrée au collège et régulièrement (environ toutes les deux heures)
- › **Distance physique respectée en toute circonstance** :
 - marquage au sol dans les locaux et dans la cour
 - les salles sont aménagées pour permettre cette distanciation
 - au self, les plateaux repas seront préparés par les agents et déposés sur les tables, les élèves entrent au self deux par deux
- › **Nettoyage et désinfection des locaux** (un plan de nettoyage/désinfection est défini, les consignes sanitaires sont rappelées par voie d'affichage)
 - aération régulière des locaux (lors de la récréation, pendant la pause méridienne, après le nettoyage)
 - nettoyage et désinfection des sols et des surfaces des locaux utilisés (au moins une fois par jour)
 - nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour des surfaces et des objets fréquemment touchés (sanitaires, tables du self entre les deux services, points de contact...)
 - si un matériel est partagé par plusieurs personnes, il est systématiquement désinfecté

Informations/Communication

- les informations sont transmises par Toutatice/Pronote et par mail
- accueil téléphonique de 8h à 12h et de 13h à 17h30 (seulement le matin le mercredi)

Procédure de gestion d'un cas COVID

En cas de survenue de symptômes évocateurs (fièvre, toux, éternuements, essoufflement, troubles digestifs...) chez un élève ou un adulte, la personne est isolée à l'infirmerie. La famille de l'élève est contactée sans délai pour qu'elle vienne chercher l'élève. L'élève/l'adulte ne pourra revenir au collège qu'après un avis du médecin. En cas de test positif, les services académiques sont informés ainsi que les autorités sanitaires.



LES FONDAMENTAUX A RESPECTER

Le maintien de la distanciation physique

(respect des marquages au sol et des sens de circulation)

L'application des gestes barrières

(port du masque, lavage des mains, tousser/éternuer dans son coude, utilisation de mouchoirs à usage unique)



Nom :

Prénom :

Vu et pris connaissance le.....2020

L'élève

Les responsables Légaux

Le personnel